

Nouveauté 2020



CHAMPIONNAT REGIONAL DES EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ CANINE MIDI CÔTE D'AZUR

RÈGLEMENT

Principe : par addition de points sur l'ensemble des expositions de la SCMCA de l'année 2020, le chien ayant obtenu le plus grand nombre de points, se verra attribué le titre honorifique de **Champion Régionale de la SCMCA**. Cette compétition est ouverte à tous les participants.

A chaque exposition, les chiens se verront attribuer des points suivant le barème ci-dessous :

- **Meilleur de race** : 4 points
- **CACIB ou CACS** : 3 points
- **RCACIB ou RCACS** : 2 points
- **Meilleur de race en classe jeune** : 1 point

Les points ne sont pas cumulables.

Exemple : un chien qui aura obtenu le CACIB et qui sera meilleur de race aura 4 points.

Le « **CHAMPION REGIONAL DES EXPOSITIONS** » sera récompensé lors de la première exposition de l'année suivante, par la SCMCA et ses partenaires Royal Canin et Cap Peinture : **Royal Canin offre 6 mois d'alimentation et Cap Peinture un bon d'achat de 150 Euros.**

Le Championnat 2020 s'établira, sur les 4 expositions de l'année, Cavalaire CACS, Martigues CACS et CACIB et Avignon CACS. En cas d'égalité, un jury composé de 3 personnes départagera le gagnant sur le Ring d'Honneur lors de la première exposition de 2021.